Webinaire Plateforme d'Observation Sociale Occitanie

29 avril 2025

Ressources & Territoires

Centre de ressources en Occitanie

Une organisation au service des acteurs de la cohésion sociale et territoriale

Axes d'intervention

Six champs d'intervention

Une inscription nationale

1

R&T : une organisation au service des acteurs de la cohésion sociale et territoriale

R&T est un **Groupement d'intérêt public** (GIP).

Son objet est de « **contribuer à la mise en œuvre des politiques publiques de cohésion sociale » en Occitanie.**

Membres du GIP R&T :

- l'Etat et ses services sont membres de droit.
- Trois collèges d'adhérents : Collectivités locales, associations et organismes de formation supérieure.

Une organisation au service des acteurs de la cohésion sociale et territoriale

Ressources & Territoires GIP occitanie

2

Axes d’intervention

R&T exerce ses missions à travers **6 axes d’intervention** :

1. **Accompagnement, conseil et aide à la décision**
2. **Professionnalisation des actrices et acteurs**
3. **Développement et animation de réseaux**
4. **Capitalisation et diffusion de l'information**
5. **Observation des territoires**
6. **Études & recherche**

3

Six champs d'intervention

R&T est actif sur **6 champs d'intervention** :

- ✓ **Politique de la Ville**
- ✓ **Éducation**
- ✓ **Sécurité, prévention de la délinquance et de la radicalisation**
- ✓ **Savoirs de base, illettrisme et intégration par la langue**
- ✓ **Politiques d'égalité et non discrimination**
- ✓ **Prévention et lutte contre la pauvreté**

4

Une inscription nationale

R&T participe au **Réseau national des centres ressources politique de la ville (RN CRPV**)– 20 CRPV https://www.reseau-crpv.fr

R&T est adhérent du **Réseau national des professionnels et des centres ressources illettrisme et analphabétisme (RNPCRIA).**
https://reseau-cria.fr

Une inscription nationale

La politique de la ville

Eléments de cadrage

Sources :
ANCT - https://anct.gouv.fr/programmes-dispositifs/politique-de-la-ville
DREETS Occitanie - https://occitanie.dreets.gouv.fr/Politique-de-la-ville-108-quartiers-prioritaires-labellises-en-Occitanie
Préfecture du Gard - https://www.gard.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Politique-de-la-ville/Dispositif-Quartiers-2030/Textes-reglementaires

La Politique de la ville

Eléments de cadrage

Les objectifs
Les principes
La géographie prioritaire
Les partenaires
Le contrat de ville
La nouvelle génération des contrats de ville
Les grands enjeux

La Politique de la ville

Eléments de cadrage

Les objectifs de la politique de la ville

La politique de la ville est une politique publique visant à **réduire les inégalités de développement au sein des territoires urbains.** Elle s'attache à restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers les plus en difficulté en améliorant les conditions de vie de leurs habitants. Ces quartiers sont souvent marqués par un **taux de chômage élevé**, un **décrochage scolaire important**, et un **accès limité aux services et aux soins**.

La politique de la ville vise à **réduire les écarts de développement** à travers une meilleure **mobilisation des ressources** existantes sur le territoire mais aussi des **interventions ciblées**, notamment en matière d'emploi, d'éducation, de cadre de vie et de sécurité.

Elle repose sur une **approche territoriale** qui prend en compte les spécificités locales pour une action publique plus efficace et adaptée aux réalités du terrain.

La Politique de la ville

Eléments de cadrage

Les principes de la politique de la ville

La « politique de la ville » commence en 1977 avec le groupe de travail « Habitat et vie sociale » (HVS) missionné pour bâtir le premier « plan banlieue ».

La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine (dite Loi Lamy) vient réformer la politique de la ville et reposer ces **grands principes d'interventions** :

- Simplification et resserrement de la géographie prioritaire - **notion de QPV**
- Mise en œuvre de « **contrats de ville** » **pilotés à l'échelle intercommunale** afin de répondre de manière globale aux enjeux (cohésion sociale, habitat et cadre de vie, développement économique…) en mobilisant l'ensemble des parties prenantes
- **Mobilisation des crédits dits de droits commun** avant les crédits spécifiques de la politique de la ville,
- **Co-construction** en systématisant la participation des habitants (mise en place des conseils citoyens),
- Renforcement de son **évaluation**, avec la mise en place de l'ONPV.

La Politique de la ville

Eléments de cadrage

La géographie prioritaire

En 2024, une révision approfondie des quartiers prioritaires a été réalisée avec des **critères de revenus et de population inchangés** .

Ces quartiers sont définis selon des critères précis :

- Être situé dans une unité urbaine de plus de 10 000 habitants.
- Regrouper au moins 1 000 habitants.
- Présenter un revenu inférieur à la moyenne nationale et à celle de l'unité urbaine.

Les informations actualisées sont disponibles sur le portail SIG Ville.

1609 quartiers prioritaires sont désormais répertoriés dans l'Hexagone et l'Outre-mer, ce qui représente 6 millions de personnes.

La Politique de la ville

Eléments de cadrage

La géographie prioritaire

En Occitanie : **108 quartiers prioritaires / 55 communes concernées / 40 contrats de ville**

- **Tous les départements** de la région sont concernés par au moins un quartier prioritaire, y compris la Lozère qui fait son entrée avec la labellisation du quartier Fontanilles à Mende.
- **8 nouvelles communes** rejoignent, au moins en partie, la géographie prioritaire :
  - 2 communes en Aveyron (Rodez et Millau),
  - 3 dans le Gard (St Martin de Valgalgues, les Salles du Gardon et Barnoux les Taillades),
  - 1 en Haute-Garonne (Fenouillet),
  - 1 dans l'Hérault (Clermont l'Hérault),
  - 1 en Lozère (Mende).
- Enfin, 65 QPV existants ont fait l'objet de modification de périmètre et 33 QPV ont vu leur périmètre inchangé.

La Politique de la ville

Eléments de cadrage

Partenaires

La politique de la ville repose sur une collaboration étroite entre différents acteurs :

- L'État et les collectivités territoriales qui fixent les orientations stratégiques et opérationnelles.
- Les établissements publics, notamment l'ANCT, qui assurent un appui technique et financier.
- Les associations et acteurs de la société civile, qui portent des actions de proximité.
- Le secteur privé, impliqué dans le développement économique et l'insertion professionnelle.

La Politique de la ville

Eléments de cadrage

Le contrat de ville

Le contrat de ville constitue le **cadre d'intervention** pour les quartiers prioritaires.

Il définit, à l'échelle de chaque intercommunalité ou commune, les besoins prioritaires des quartiers et de leurs habitants et précise de quelle manière les politiques publiques sont mobilisées pour y répondre.

Ce contrat constitue un cadre permettant aux signataires de formuler leurs engagements et de mieux coordonner leurs actions pour plus d'efficacité.

La Politique de la ville

Eléments de cadrage

La nouvelle génération de contrats de ville « **Engagements Quartiers 2030** »

Courant 2023, plusieurs textes ministériels donnent une direction à la nouvelle génération de contrats 2024-2030.

- une **géographie prioritaire actualisée** avec l'identification possible de « poches de pauvreté » située hors d'un quartier prioritaire mais couvertes par un contrat de ville
- Une « **contribution citoyenne renouvelée** »
- De **grandes priorités définies à l'échelle intercommunale** et un contenu recentré sur les **enjeux locaux** les plus prégnants identifiés avec les habitants
- **Articulation renforcée avec les autres stratégies locales**, notamment, les contractualisations existantes
- Intégration d'un **volet investissement** et la **mobilisation d'acteurs privés**
- Financement prioritaire par voie de **conventions pluriannuelles d'objectifs**

La Politique de la ville

Eléments de cadrage

La nouvelle génération de contrats de ville « **Engagements Quartiers 2030** »

Quatre axes sont identifiés par le **Comité interministériel des villes (CIV du 27 octobre 2023**):

1. **Pour la transition écologique** (quartiers résilients, fonds vert, réhabilitation copropriétés dégradées)
2. **Pour le plein emploi** (insertion, entrepreneuriat, lutte contre les discriminations à l'embauche, engagement sociétal des entreprises)
3. **Pour les services publics** (éducation, petite enfance, culture, sport, sécurité et tranquillité publique, santé, grand âge)
4. **Pour une politique de la ville renouvelée,** notamment, par la recherche d'une plus grande mixité sociale dans les quartiers et une meilleure co-construction avec les résidents

La Politique de la ville

Eléments de cadrage

Les textes réglementaires concernant la nouvelle contractualisation

Courrier ministériel du 03 avril 2023 aux préfets - Consulter

Courrier ministériel du 15 mai 2023 aux préfets – Consulter

Circulaire ministérielle du 31 août 2023 relative à l'élaboration des contrats de ville 2024-2030 dans les départements métropolitains – Consulter

Circulaire du 18 décembre 2023 relative à la mixité sociale dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville - Consulter

Décret du 29 décembre 2023 relatif à la nouvelle liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville - Consulter

L'instruction du 4 janvier 2024 relative à la gouvernance des contrats de ville Engagements Quartiers 2030 - Consulter

Décret du 15 novembre 2024 portant sur les contrats de ville et la participation des habitants à la politique de la ville - Consulter

La Politique de la ville

Eléments de cadrage

Les grands enjeux de la politique de la ville

Annoncé le 15 mai 2025 à Montpellier, le prochain **Comité interministériel des villes (CIV)** dont le rôle est de « définir, animer, coordonner et évaluer les actions de l'État dans le cadre de la politique de la ville », devrait s'inscrire en continuité du précédent, tout en se construisant autour de **trois priorités** identifiées par la ministre de la ville, Juliette Meadel :

- l'enfance et l'adolescence
- La tranquillité publique et la sécurité
- L'économie et l'emploi, notamment pour les femmes

La Politique de la ville

Eléments de cadrage

Les grands enjeux de la politique de la ville

Au-delà des grandes thématiques, les **questions de méthode et de moyens** restent primordiales pour la politique de la ville :

- **L'articulation des politiques publiques** entre elles (à l'échelle nationale, régionale et locale);
- **Une approche systémique** des quartiers et de la ville, par une mobilisation coordonnée des forces en présence (habitants, élus, institutions, associations, entreprises …), une prise en compte des dynamiques de territoire, mais aussi de l'existant en termes d'habitat, d'infrastructures, etc.
- **L'expérimentation** de nouvelles actions collectives ou de nouvelles méthodes pour inspirer les politiques publiques de demain.

Cela repose en grande partie sur la présence de **moyens humains** porteurs de l'ingénierie territoriale, au niveau des communes et intercommunalités.

Merci de votre attention

Contact R&T

Emmanuelle NGUYEN, directrice : enguyen@ressources-territoires.com

Site : www.ressources-territoires.com